

**FONDATION MADELI-AIDE**

**ÉTATS FINANCIERS**

**30 septembre 2021**

**FONDATION MADELI-AIDE**

**ÉTATS FINANCIERS**

**30 septembre 2021**

**SOMMAIRE**

	<b>Page</b>
Rapport des auditeurs indépendants	2 - 5
Produits et charges	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 15



575, rue Saint-Joseph Est  
Bureau 300  
Québec (Québec) G1K 3B7  
Tél. (418) 692-1077  
Télec. (418) 692-2953  
www.mdbcpa.ca

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux administrateurs de la  
**FONDATION MADELI-AIDE**

### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **FONDATION MADELI-AIDE** qui comprennent le bilan au 30 septembre 2021 et les états des produits et charges, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section «Fondement de l'opinion avec réserve», les états financiers donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la **FONDATION MADELI-AIDE** au 30 septembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la fondation tire des produits de dons et d'activités de financement dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la fondation et nous n'avons pu déterminer si certains redressements pourraient devoir être apportés aux montants de dons et d'activités de financement, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 30 septembre 2021 et 2020, aux montants de l'actif à court terme aux 30 septembre 2021 et 2020 et de l'actif net aux 1er octobre 2020 et 2019 ainsi qu'aux 30 septembre 2021 et 2020. Les anciens auditeurs ont exprimé une opinion modifiée en date du 8 mars 2021 sur les états financiers de l'exercice clos le 30 septembre 2020, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

#### *Autre point*

Les états financiers de la **FONDATION MADELI-AIDE** pour l'exercice clos le 30 septembre 2020 ont été audités par d'autres auditeurs indépendants qui ont exprimé sur ces états une opinion modifiée en date du 8 mars 2021.

#### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la fondation ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la fondation.

*Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs, et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

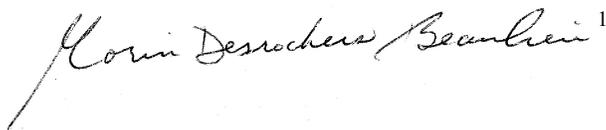
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la fondation ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la fondation à cesser ses activités ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.



Comptables professionnels agréés

Québec, le 22 février 2022

---

<sup>1</sup>Par Cindy Carrier-Grenier, CPA auditrice, CA

**FONDATION MADELI-AIDE****PRODUITS ET CHARGES**

Exercice clos le 30 septembre 2021

Page 6

	2021	2020
<b>PRODUITS</b>		
Campagne de financement	330 625 \$	270 125 \$
Activité de financement - Souper homard (Montréal)	214 460	36 125
Activité de financement - Souper homard (Québec)	148 122	8 925
Dons	51 865	44 513
Revenus de placements	37 117	32 073
Cotisations des membres	<u>1 260</u>	<u>280</u>
	<u>783 449</u>	<u>392 041</u>
<b>CHARGES</b>		
Bourses d'études	203 749	198 000
Promotion des études	121 262	140 000
Activités de financement - Soupers homard	78 826	1 107
Salaires et charges sociales	69 215	36 603
Honoraires professionnels	20 764	10 899
Site Internet et frais informatiques	9 114	7 070
Fournitures et frais de bureau	7 502	3 259
Assurances	3 988	729
Publicité et promotions	2 376	263
Télécommunications	969	807
Créances douteuses et irrécouvrables	--	440
Frais liés au versement des bourses d'études	--	2 574
Campagne de financement	--	782
Frais liés au comité "Les Ancrés"	--	2 015
Intérêts et frais bancaires	11 130	3 450
Amortissement des immobilisations	<u>2 523</u>	<u>2 656</u>
	<u>531 418</u>	<u>410 654</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>252 031</u> \$	<u>(18 613)</u> \$

FONDATION MADELI-AIDE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice clos le 30 septembre 2021

Page 7

	Fonds de réserve de capital perpétuel	Fonds Franklin- Delaney	Fonds Jean- Lapierre	Fonds investi en immobi- lisations	Fonds non affecté	2021 Total	2020 Total
<b>SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	1 250 000 \$	101 319 \$	95 854 \$	12 239 \$	637 787 \$	<b>2 097 199 \$</b>	2 115 812 \$
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	--	(3 000)	(10 000)	(2 523)	267 554	<b>252 031</b>	(18 613)
<b>CONTRIBUTIONS DE L'EXERCICE</b>	--	1 315	29 393	--	(30 708)	--	--
<b>ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS</b>	<u>--</u>	<u>--</u>	<u>--</u>	<u>757</u>	<u>(757)</u>	<u>--</u>	<u>--</u>
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u><b>1 250 000 \$</b></u>	<u><b>99 634 \$</b></u>	<u><b>115 247 \$</b></u>	<u><b>10 473 \$</b></u>	<u><b>873 876 \$</b></u>	<u><b>2 349 230 \$</b></u>	<u><b>2 097 199 \$</b></u>

# FONDATION MADELI-AIDE

## BILAN

30 septembre 2021

Page 8

	2021	2020
<b>ACTIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse	674 574 \$	273 364 \$
Débiteurs (note 3)	58 383	22 422
Frais payés d'avance	434	1 580
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 4)	<u>276 541</u>	<u>1 664 767</u>
	1 009 932	1 962 133
<b>PLACEMENTS (note 4)</b>	1 570 190	159 537
<b>IMMOBILISATIONS (note 5)</b>	<u>10 473</u>	<u>12 239</u>
	<u><b>2 590 595</b></u> \$	<u><b>2 133 909</b></u> \$
<b>PASSIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 6)	38 366 \$	6 710 \$
Bourses à payer	202 999	--
Produits d'activités de financement perçus d'avance (note 7)	<u>--</u>	<u>30 000</u>
	<u>241 365</u>	<u>36 710</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Fonds de réserve de capital perpétuel	1 250 000	1 250 000
Fonds Franklin-Delaney	99 634	101 319
Fonds Jean-Lapierre	115 247	95 854
Fonds investi en immobilisations	10 473	12 239
Fonds non affecté	<u>873 876</u>	<u>637 787</u>
	2 349 230	2 097 199
	<u><b>2 590 595</b></u> \$	<u><b>2 133 909</b></u> \$

### POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

\_\_\_\_\_, administratrice, administrateur

\_\_\_\_\_, administratrice, administrateur

**FONDATION MADELI-AIDE****FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice clos le 30 septembre 2021

Page 9

	2021	2020
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	252 031 \$	(18 613) \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	<u>2 523</u>	<u>2 656</u>
	254 554	(15 957)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	(35 961)	14 576
Frais payés d'avance	1 146	(985)
Créditeurs	31 656	(32 088)
Bourses à payer	202 999	--
Produits d'activités de financement perçus d'avance	<u>(30 000)</u>	<u>30 000</u>
	<u>424 394</u>	<u>(4 454)</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Variation nette des placements	(22 427)	(1 420)
Acquisition d'immobilisations	<u>(757)</u>	<u>(2 710)</u>
	<u>(23 184)</u>	<u>(4 130)</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
	401 210	(8 584)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>		
	<u>273 364</u>	<u>281 948</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>		
	<u>674 574</u> \$	<u>273 364</u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

## 1. FORME JURIDIQUE ET OBJECTIFS DE LA FONDATION

La fondation, fondée en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec, a pour objectifs d'encourager la persévérance et la réussite scolaire aux Îles-de-la-Madeleine et soutenir financièrement les jeunes étudiants madelinots qui doivent poursuivre leurs études à l'extérieur de l'archipel. Elle soutient également financièrement les étudiants poursuivant leurs études aux Îles ou à l'extérieur et rencontrant des difficultés durant leur parcours scolaire. Elle est un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et est exemptée d'impôts.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

### Utilisation d'estimations

Dans la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit procéder à des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs, sur les informations présentées au sujet des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés, au besoin, aux produits et charges de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

### Comptabilisation des produits

La fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net.

Les produits d'activités de financement sont comptabilisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que les marchandises sont reçues ou que les services sont rendus aux clients, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits de placements et tous les autres produits sont constatés lorsqu'ils sont gagnés, que le montant est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

### **Actif net**

#### *Fonds de réserve de capital perpétuel*

Le conseil d'administration a résolu de créer la réserve de capital perpétuel pour assurer la pérennité de la fondation.

#### *Fonds Franklin-Delaney*

Le conseil d'administration a résolu de créer ce fonds pour l'octroi de la bourse d'excellence Franklin-Delaney. Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2021, un montant de 1 315 \$ a été affecté au fonds.

#### *Fonds Jean-Lapierre*

Le conseil d'administration a résolu de créer ce fonds pour l'octroi de la bourse d'excellence Jean-Lapierre. Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2021, un montant de 29 393 \$ a été affecté au fonds.

#### *Fonds investi en immobilisations*

Ce fonds rend compte des variations nettes des immobilisations détenues par la fondation. Les produits et les charges relatifs aux immobilisations sont également présentés dans ce fonds.

#### *Fonds non affecté*

Le fonds non affecté est utilisé pour toutes les activités courantes de la fondation. Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds non affecté.

### **Instruments financiers**

#### *Évaluation des instruments financiers*

La fondation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. La fondation évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux produits et charges.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Instrument financiers (suite)

#### *Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux produits et charges. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise, si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux produits et charges.

#### *Coûts de transaction*

La fondation comptabilise ses coûts de transaction aux produits et charges de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. La valeur comptable des instruments financiers, qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur, tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge de ces instruments.

### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 ans.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

## 3. DÉBITEURS

	2021	2020
Effets à recevoir	38 133 \$	6 618 \$
Taxes de vente	17 243	11 085
Intérêts courus	<u>3 007</u>	<u>4 719</u>
	<u>58 383 \$</u>	<u>22 422 \$</u>

**FONDATION MADELI-AIDE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**30 septembre 2021**

**Page 13**

**4. PLACEMENTS**

	2021	2020
Épargnes à terme aux taux d'intérêt de 0.5 % et 2.5 %, échéant en septembre 2023 et janvier 2022	1 116 517 \$	1 114 965 \$
Placements garantis liés aux marchés à des taux d'intérêt variant en fonction des indices sur le marché, échéant en juin 2024 et avril 2026	393 768	389 339
Certificats de placement garanti à des taux d'intérêts entre 1.07 % et 1.1 %, échéant en septembre 2022	160 948	320 000
Fonds du marché monétaire	<u>175 498</u>	<u>--</u>
	1 846 731	1 824 304
Placements réalisables au cours du prochain exercice	<u>276 541</u>	<u>1 664 767</u>
	<u>1 570 190 \$</u>	<u>159 537 \$</u>

**5. IMMOBILISATIONS**

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Matériel informatique	4 345 \$	2 458 \$	1 887 \$	1 507 \$
<b>Immobilisation incorporelle</b>				
Site web	<u>12 878</u>	<u>4 292</u>	<u>8 586</u>	<u>10 732</u>
	<u>17 223 \$</u>	<u>6 750 \$</u>	<u>10 473 \$</u>	<u>12 239 \$</u>

**6. CRÉDITEURS**

	2021	2020
Comptes fournisseurs et frais courus	11 113 \$	1 098 \$
Remises gouvernementales à payer	18 536	2 591
Salaires et vacances à payer	<u>8 717</u>	<u>3 021</u>
	<u>38 366 \$</u>	<u>6 710 \$</u>

## 7. PRODUITS D'ACTIVITÉS DE FINANCEMENT PERÇUS D'AVANCE

	Solde au début de l'exercice	Montant constaté	Solde à la fin de l'exercice
Activité de financement - Souper homard (Montréal)	15 000 \$	15 000 \$	-- \$
Activité de financement - Souper homard (Québec)	<u>15 000</u>	<u>15 000</u>	<u>--</u>
	<u><b>30 000</b></u> \$	<u><b>30 000</b></u> \$	<u><b>--</b></u> \$

## 8. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'engagement pris par la fondation en vertu d'une convention de partenariat totalise 30 000 \$ et les versements à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2022	15 000 \$
2023	<u>15 000</u>
	<u><b>30 000</b></u> \$

## 9. RISQUES FINANCIERS

### Risques et concentrations

La fondation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques sans pour autant être exposée à des concentrations de risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de la fondation aux risques à la date du bilan, soit au 30 septembre 2021.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour la fondation sont liés aux effets à recevoir.

Pour les autres créances, la fondation évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de prix autre. La fondation est principalement exposée au risque suivant :

## **9. RISQUES FINANCIERS (suite)**

### Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La fondation est exposée au risque de prix autre en raison du placement dans des fonds de marché monétaire.

### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la fondation éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. À la date du bilan, la fondation détenait suffisamment de liquidités pour lui permettre d'assumer ses obligations.

La fondation est exposée à ce risque principalement en ce qui trait aux crédateurs et bourses à payer.

## **10. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT**

Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2021.